

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01224

Numéro SIREN : 490 702 800

Nom ou dénomination : INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 5834

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A L'ORIGINAL

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Avenue de la Bienfaisance

BP 6

13117 LAVERA

Etats Financiers au 31 Décembre 2017

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'W' or 'M' shape with a long vertical stroke extending upwards from the right side.

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5				Néant ☐ *				
						Exercice N clos le, 31122017	N-1 31122016	
				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA								
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	932 763	AC	932 763		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	566 658	AG	551 626	15 032	23 232
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 921 924	AO	1 413 822	5 508 101	5 578 302
		Constructions	AP	12 689 489	AQ	10 221 998	2 467 491	2 863 105
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	111 098 891	AS	86 989 594	24 109 296	17 938 197
		Autres immobilisations corporelles	AT	692 500	AU	690 406	2 094	4 188
		Immobilisations en cours	AV	5 163 516	AW		5 163 516	10 847 857
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	918 293	CV		918 293	918 293
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	3 834 381	BI		3 834 381	4 069 410
	TOTAL (II) BJ				BK	100 800 211	42 018 207	42 242 587
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	2 813 674	BM	1 061 860	1 751 813	2 443 012
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	196 658	BW		196 658	196 658	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	21 605 939	BY		21 605 939	16 298 395
		Autres créances (3)	BZ	237 050 775	CA		237 050 775	239 779 566
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	58 249	CG		58 249	33 958
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	244 743	CI		244 743	212 436	
	TOTAL (III) CJ		261 970 041	CK	1 061 860	260 908 180	258 964 028	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	195			195		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO				404 788 655	IA	101 862 072	302 926 583	301 206 616
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>53 399 571</u>)			DA	53 399 571	53 399 571
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	95 865 642	95 865 642
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 855 760	1 808 962
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG		
	Report à nouveau			DH	27 506 296	26 617 138
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(195 694)	935 956
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	178 431 576	178 627 270
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	595 419	491 550
	Provisions pour charges			DQ	94 188 727	91 955 383
	TOTAL (III)			DR	94 784 146	92 446 934
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 099 470	18 953 706
	Dettes fiscales et sociales			DY	8 615 901	8 562 160
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 202 577	1 823 632
	Autres dettes			EA	792 911	792 911
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	29 710 860	30 132 411	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	302 926 583	301 206 616	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	29 710 860	30 132 411
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS							Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	60 496 813	FH	57 610 122	FI	118 106 936	106 150 104
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	60 496 813	FK	57 610 122	FL	118 106 936	106 150 104
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN	53 527	33 443	
	Subventions d'exploitation				FO		29 975	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	6 632 332	5 203 016	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 282 814	2 138 645	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	126 075 611	113 555 184	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	521	573
Variation de stock (marchandises)*					FT	(149 625)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 305 471	2 372 443	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 322 174	82 179	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	86 847 791	75 431 855	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 788 668	1 543 646	
Salaires et traitements*					FY	13 427 988	13 209 996	
Charges sociales (10)					FZ	7 442 188	8 669 634	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*				GA	5 082 729	3 516 712
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		(3 536)
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 864 711	5 516 646	
Autres charges (12)					GE	713 315	1 928 986	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	125 645 937	112 269 137	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	429 673	1 286 047
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21 429	22 469	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		626	
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	21 429	23 096	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS		514	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
	Total des charges financières (VI)				GU		514	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	21 429	22 582
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	451 102	1 308 629

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	23	37	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		18 605 826	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	27 710	58 110	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	27 733	18 663 974	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	20 860	61 730	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 477	18 969 177	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	111 399		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	134 737	19 030 908	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(107 003)	(366 934)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	539 794	5 739	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	126 124 774	132 242 255	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	126 320 469	131 306 299	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(195 694)	935 956	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	25 718	34 367
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	21 429	22 469
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	majorations controle Urssaf				20 854		
	prov contentieux Boussad				57 000		
prov cont fiscal interets et penalites				54 399			
contentieux mersen				250			
frais BOC				2 227		2 227	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation

1 / 1

31/12/2017

Détail produits et charges exceptionnels

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	932 763	D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	566 658	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	6 921 924	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	3 082 484	KK		KL	191 722
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	9 415 282	KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	100 512 894	KT		KU	10 585 996
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	692 500	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH	10 847 857	LI		LJ	4 079 451
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	131 472 943	LO		LP	14 857 170
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	918 293	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	4 069 410	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	4 987 704	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	137 960 069	ØH		ØJ	14 857 170	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ	932 763	DØ			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	566 658	LW			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	6 921 924	LY			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	3 274 207	MB			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	9 415 282	MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	111 098 891	MK			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier		IW		MS	692 500	MT			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	9 763 793	MZ		NA	5 163 516		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE			
TOTAL III			IY	9 763 793	NG		NH	136 566 321			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7			
	Autres participations			IØ		ØX	918 293	ØY			
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C			
	Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E	235 029	2F	3 834 381		
	TOTAL IV			1J		NJ	235 029	NK	4 752 675		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	9 763 793	ØK	235 029	ØL	142 818 418	ØM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	932 763	EL		EM		EN	932 763		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	543 426	PF	8 199	PG		PH	551 626		
Terrains		PI	1 343 621	PJ	70 200	PK		PL	1 413 822		
Constructions	Sur sol propre	PM	2 788 507	PN	52 119	PO		PQ	2 840 627		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	6 846 153	PW	535 217	PX		PY	7 381 370		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	82 574 696	QA	4 414 897	QB		QC	86 989 594		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	688 312	QM	2 094	QN		QO	690 406		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	94 241 292	QV	5 074 529	QW		QX	99 315 822		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	95 717 482	ØP	5 082 729	ØQ		ØR	100 800 211		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilités amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SASNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6D
		– corporelles	6E	6F	6H
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5
		– titres de participation	9U	9V	9X
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ÉTAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

N° 2056

1 / 1

31/12/2017

Provisions pour impôts

[illegible]

Désignation

N° 2056

1 / 1

31/12/2017

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	*Autres immobilisations financières			UT	3 834 381	UV		UW	3 834 381			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	21 605 939		21 605 939					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (UO))			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	1 543		1 543					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	117 509		117 509					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 643 560		2 643 560					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP								
	Groupe et associés (2)			VC	234 266 344		234 266 344					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	21 816		21 816					
	Charges constatées d'avance			VS	244 743		244 743					
	TOTAUX			VT	262 735 840	VU	258 901 458	VV	3 834 381			
RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	235 029							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	19 099 470		19 099 470						
Personnel et comptes rattachés			8C	5 018 740		5 018 740						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	2 675 303		2 675 303						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	726 354		726 354						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	195 502		195 502						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	1 202 577		1 202 577						
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	792 911		792 911						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			ZL									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	29 710 860	VZ	29 710 860						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122017				
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA			
			de son conjoint						WB			
					moins part déductible*		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	36 990	XE	51 313		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	14 323				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	4 461 935	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	4 482 789		
	Amendes et pénalités		WJ	20 854	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	539 794			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	2 271	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	2 271		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %						I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN			
									WN			
									WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								YI				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
TOTAL I								WR	5 076 167			
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS	195 694			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT	724			
								WU	5 785 916			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs						WV			
									WH			
									WP			
									WW			
									XB			
									I6			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								WZ				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								2A		XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY			
	Majoration d'amortissement*								XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	325 153	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	325 348	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2				
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	6 307 682	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI			XJ	1 231 515		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL			XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN			XO	1 231 515		

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

N° 2058-A
1 / 1

31/12/2017

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	177 202
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	177 202
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	1 231 515
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	1 408 717
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	3 783 588
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
postes	8X	865 702	8Y	339 088	
postes NC	8Z	817 798	9A	165 281	
IDR	9B	247 799	9C	24 041	
Provisions pour dépréciation *					
depreciation de stock	9D		9E	481 351	
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
effort construction	9K	56 542	9L	53 416	
contribution sociale de solidarité	9M	66 191	9N	54 155	
CICE 2017	9P		9R	117 510	
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	4 461 935	YO	5 785 916
		↓		↓	
		ligne WI		ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

N° 2058-B
1 / 1

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

31/12/2017

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	26 617 138	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	46 798			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	935 956		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF	27 553 094		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	27 506 296				
					TOTAL II	ZH	27 553 094				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7			YQ	Exercice N :		Exercice N - 1 :				
	— Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance			YT	29 316 954	27 397 395					
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8			XQ	171 612	161 145					
	— Personnel extérieur à l'entreprise			YU	16 337	31 103					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	108 014	214 239					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES			ST	57 234 871	47 627 971					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	86 847 791	75 431 855					
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	546 932	496 699					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS			9Z	1 241 735	1 046 946					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	1 788 668	1 543 646					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée			YY	12 450 048	10 886 944					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	19 329 890	18 281 751					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *			ØB	12 563 891						
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			ØS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP			— Filiales et participations: (Liste au 2019-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies			RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL						
		Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO						
		Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
		①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							
			(A)	(B)		(C)	
				(ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS				Néant	☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME					
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	N-5				
	1 ter et 1 quater du CGI) N-6				
	(à préciser) au titre de : N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % **①** ou 12,8 % **②**.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) **①** *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) **①** *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE
VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01.01.2017		et clos le : 31.12.2017 Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	118 106 936
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	118 106 936
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 282 814
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	53 527
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 336 342
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	1 172 549
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	87 956 454
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	713 315
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	89 842 319
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 29 600 958
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	29 600 958
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	118 106 936
Effectifs au sens de la CVAE		EY	189.00
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR		/ / / / /
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	182.00
Dont apprentis		YF	1.00
Dont handicapés		YG	4.00
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Jegid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie)

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL

13117

VILLE

LAVERA

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

399 572

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SDE

Dénomination

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

53 399 572

Adresse :

N°

Voie

hawkskease chapel lane

Code Postal

SO043

Commune

Lyndhurst hampshire SO043 7FG

Pays

GBR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET 4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

ADRESSE (voie) AVENUE DE LA BIENFAISANCE

CODE POSTAL 13117

VILLE LAVERA

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique GIE Dénomination GEXARO

N° SIREN (si société établie en France) 305095325

% de détention 50.00

Adresse : N° Voie avenue de la bienfaisance

Code Postal 13110 Commune LAVERA

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

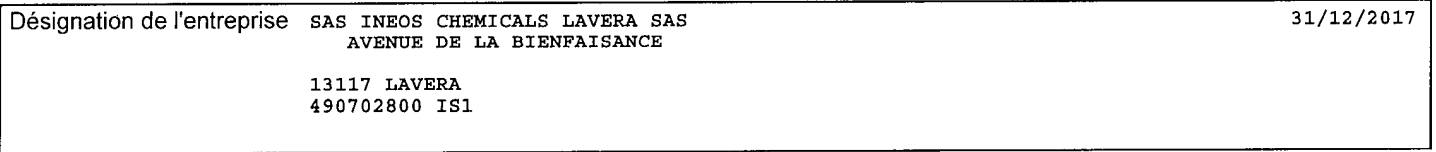
CA17PROREC



Désignation de l'entreprise	SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA 490702800 IS1	31/12/2017
-----------------------------	--	------------

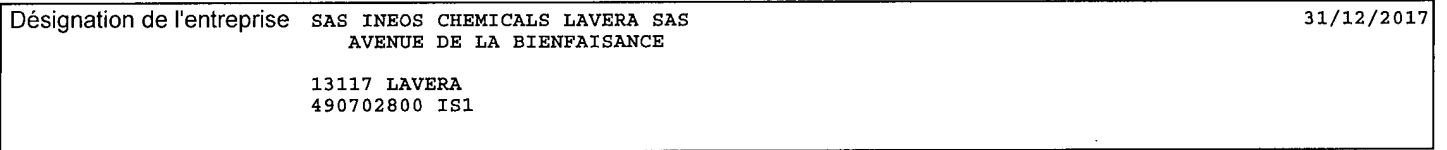
[illegible]

CA18CHAPAY



Cegid Group

CA20CHAAVA



Cegid Group

Titre du document Utilisation de la prolongation du délai de dépôt de la liasse fis

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

☒

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
AVENUE DE LA BIENFAISANCE

31/12/2017

13117 LAVERA
490702800 IS1

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2018

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS			
SIRET	4 9 0 7 0 2 8 0 0 0 0 0 1 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
AVENUE DE LA BIENFAISANCE			
13117 LAVERA			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Fabrication d'autres produits chimiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	---	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	1 231 515
	Bénéfice imposable à 15 %					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées art. 238 <i>quinquies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
	Dans le secteur productif, art. 244 quater W				Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable :		Tél. :	
- du conseil :		Tél. :	
- de l'association agréée :		Tél. :	
- N° d'agrément de l'AA :			

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

31/12/2017

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages^(b)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice

MVLТ réalisée au cours de l'exercice

MVLТ restant à reporter

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

du 01012017

Adresse AVENUE DE LA BIENFAISANCE 13117 LAVERA

au 31122017

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		29 588
Total		29 588

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
– de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	29 588	– de l'exercice 2017.. ⑩	(1 231 515)
– de l'exercice précédent ⑩	27 979	– de l'exercice précédent ⑩	538 219
Nom et qualité du signataire MR BRAVARD Eric directeur financier		À LAVERA , le 30042018 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SAS INEOS CHEMICALS LAVERA SAS
490702800 IS1

31/12/2017

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
	PME au sens communautaire	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
CIC - CI Compétitivité et l'emploi	117 509

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	1 678 713
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Inéos Chemicals Lavera SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2017)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2017)

A l'Associé unique
Inéos Chemicals Lavera
SAS Avenue de la Bienfaisance
BP N°6
13117 Lavera

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Inéos Chemicals Lavera SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

PricewaterhouseCoopers Audit, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette 13567 Marseille Cedex 2
Téléphone: +33 (0)4 91 99 30 00, Fax: +33 (0)4 91 99 30 31, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques en matière de retraite et d'obligations similaires, tel que décrit en notes 3.4.a de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à obtenir les rapports d'actuaire utilisés par la société pour l'évaluation de ses engagements de retraite et revoir les calculs effectués par la société.

Votre société provisionne les coûts d'arrêt de maintenance des installations et équipements industriels sur la durée séparant deux arrêts, tel que décrit en notes 3.2.10 et 12 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

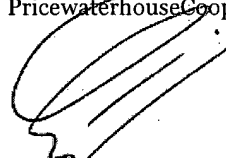
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 25 juin 2018

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Didier Cavané
Associé

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

AVENUE DE LA BIENFAISANCE

13117 LAVERA

Comptes au 31/12/2017



Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	932 763	932 763		
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	566 659	551 626	15 033	23 232
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 921 924	1 413 823	5 508 102	5 578 302
Constructions	12 689 490	10 221 998	2 467 491	2 863 105
Installations techniques, matériel, outillage	111 098 891	86 989 595	24 109 296	17 938 197
Autres immobilisations corporelles	692 501	690 407	2 094	4 188
Immobilisations en cours	5 163 516		5 163 516	10 847 858
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	918 294		918 294	918 294
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 834 382		3 834 382	4 069 411
ACTIF IMMOBILISE	142 818 419	100 800 211	42 018 207	42 242 588
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	2 813 675	1 061 861	1 751 814	2 443 012
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	196 659		196 659	196 659
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	21 605 939		21 605 939	16 298 396
Autres créances	237 050 775		237 050 775	239 779 566
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	58 249		58 249	33 959
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	244 744		244 744	212 437
ACTIF CIRCULANT	261 970 042	1 061 861	260 908 181	258 964 028
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	195		195	
TOTAL GENERAL	404 788 656	101 862 072	302 926 583	301 206 616

Rubriques		31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	(dont versé : 53 399 572)	53 399 572	53 399 572
Primes d'émission, de fusion, d'apport		95 865 643	95 865 643
Ecart de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		1 855 760	1 808 962
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)		
Report à nouveau		27 506 296	26 617 138
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-195 695	935 956
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		178 431 576	178 627 271
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		595 419	491 551
Provisions pour charges		94 188 727	91 955 384
PROVISIONS		94 784 147	92 446 934
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		19 099 471	18 953 707
Dettes fiscales et sociales		8 615 901	8 562 161
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 202 577	1 823 632
Autres dettes		792 911	792 911
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		29 710 861	30 132 411
Ecart de conversion passif			
TOTAL GENERAL		302 926 583	301 206 616

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	60 496 814	57 610 122	118 106 936	106 150 104
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	60 496 814	57 610 122	118 106 936	106 150 104
Production stockée				
Production immobilisée			53 528	33 443
Subventions d'exploitation				29 975
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 632 333	5 203 016
Autres produits			1 282 815	2 138 646
PRODUITS D'EXPLOITATION			126 075 611	113 555 185
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			522	573
Variation de stock (marchandises)			-149 625	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			1 305 472	2 372 444
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			1 322 174	82 179
Autres achats et charges externes			86 847 792	75 431 855
Impôts, taxes et versements assimilés			1 788 669	1 543 646
Salaires et traitements			13 427 989	13 209 996
Charges sociales			7 442 189	8 669 635
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 082 729	3 516 712
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				-3 537
Dotations aux provisions			7 864 711	5 516 646
Autres charges			713 316	1 928 987
CHARGES D'EXPLOITATION			125 645 938	112 269 137
RESULTAT D'EXPLOITATION			429 673	1 286 047
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			21 429	22 470
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				627
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			21 429	23 097
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				514
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES				514
RESULTAT FINANCIER			21 429	22 582
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			451 103	1 308 630

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	23	38
Produits exceptionnels sur opérations en capital		18 605 826
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	27 711	58 110
PRODUITS EXCEPTIONNELS	27 734	18 663 974
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 861	61 731
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 478	18 969 178
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	111 399	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	134 737	19 030 909
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-107 004	-366 935
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	539 794	5 739
TOTAL DES PRODUITS	126 124 774	132 242 255
TOTAL DES CHARGES	126 320 469	131 306 299
BENEFICE OU PERTE	-195 695	935 956

INEOS CHEMICALS
Lavera SAS

EXERCICE 2017

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice 2017

dont le total est de 302 926 583 EUROS

et au compte de résultat faisant apparaître une perte

de 195 695 EUROS

Le site de Lavera regroupe les activités de raffinage de pétrole, de fabrication de produits chimiques.

Les activités de production d'Ineos Chemicals Lavera SAS s'exercent dans le cadre d'un contrat de façonnage selon lequel ces sociétés refacturent les coûts décaissés avec une marge contractuelle de 3%.

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat net comptable de l'exercice 2017 est une perte de 196 K€.

Il est constitué essentiellement :

- D'un bénéfice d'exploitation de 430 K€;
- D'un bénéfice financier de 21 K€;
- D'une perte exceptionnelle de 107 K€;
- D'une charge impôt de 540 K€ relative à la provision d'impôt sur les sociétés liée au contrôle fiscal dont a fait l'objet la Société et portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

La société a fait l'objet d'une vérification de comptabilité du 05 Juillet 2017 au 06 Décembre 2017 par la Direction des Vérifications Nationales et Internationales portant sur les exercices clos le 31/12/2014, 31/12/2015, 31/12/2016.

Une proposition de rectification a été adressée à la Société portant sur les redressements suivants :

- Dépenses capitalisables reconnues en résultat et rémunération des comptes courants d'associés à hauteur de 394 k€
- Rehaussement de la cotisation sur la valeur ajoutée à hauteur de 9 k€
- Retenues à la source à hauteur de 145 k€
- Les intérêts y afférant s'élèvent à 54 k€

La société a provisionné dans ses comptes 100% de la proposition de rectification.

Le 1^{er} Février 2018, la Société a envoyé une réponse à la proposition de rectification pour contester ces rehaussements.

La société est sortie de l'intégration fiscale au 01/01/2014.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes, à l'exception du changement de méthode décrit ci-dessous
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux de PCG sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC N° 2014-03 relatif au PCG).

Le règlement ANC 2015-05 du 2 Juillet 2015 a réformé les modalités d'enregistrement des instruments financiers à terme et des opérations de couverture pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2017. Les gains et pertes de change constatés lors du règlement sont désormais enregistrés de façon différente selon qu'ils concernent des opérations commerciales ou des opérations de nature financière autre. L'impact de ce changement de méthode n'a pas d'impact matériel sur la présentation des états financiers de la Société.

La société applique les règlements CRC 2002-10 et 2004-06 concernant les immobilisations acquises depuis 2005.

3. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Etat de l'actif immobilisé

Les mouvements de l'actif immobilisé sont récapitulés sur le tableau de variations des immobilisations.

La méthode du traitement des immobilisations par composants a été appliquée.

Les amortissements linéaires qui figurent au bilan sont calculés en fonction des durées de vie suivantes :

Droit au bail	50 ans
Aménagements terrains	10 à 20 ans
Constructions, aménagements bâtiments, routes	15 à 50 ans
Installations techniques hors bâtiments	6 à 20 ans
Installations techniques bâtiments	30 à 50 ans
Matériel et outillage	6 à 10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 7 ans
Mobilier	6 à 10 ans
Logiciel	1 an

Du fait de son contrat de façonnage, la Société est assurée de refacturer ses coûts de production, dont l'amortissement des actifs, avec une marge, ce qui donne une certaine assurance sur la valeur recouvrable des actifs opérationnels. Sur ces bases, la Direction de la Société considère qu'il n'y a pas lieu de constituer une provision pour dépréciation de ces actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition initial d'une immobilisation corporelle est constitué notamment de son prix et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Pièces de rechange

Les pièces de rechange répondant à la définition d'une immobilisation corporelle et d'une valeur supérieure à 500 € sont comptabilisées en immobilisations corporelles. Les pièces de rechange ne répondant pas à ces critères sont comptabilisées en stocks selon les modalités du paragraphe (3.3).

Participations, autres titres immobilisés :

Les titres de participation sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice.

Autres immobilisations financières :

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisés sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont le cas échéant dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la date de clôture.

3.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises a été converti au taux de clôture.

3.3 Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks incluent depuis le 1^{er} Janvier 2013 une rubrique stocks administratifs représentant les quotas de CO2 alloués ou achetés, valorisés à leur coût d'acquisition. Le paragraphe 3.8 détaille la situation des quotas de CO2 au 31/12/2017.

3.4 Etat des provisions

Les mouvements des provisions sont récapitulés en tableau des provisions pour risques et charges.

a) Provisions pour risques et charges

Provisions pour pensions

Au titre de ses salariés propres, ICL reconnaît des provisions pour retraite supplémentaire (RSN), pré-retraite des salariés postés et divers autres engagements sociaux à long terme (IDR, Proxima, MIP, médailles du travail).

Au titre des salariés des joint-ventures (JVs) Naphtachimie, Appryl et Oxochimie, ICL reconnaît une provision au titre des plans refacturés par ces JVs (RSN, pré-retraites des salariés postés, MIP).

Les engagements de retraite sont calculés par un actuaire externe. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses actuarielles	2016	2017
Taux d'actualisation	1,75%	1,75%
Evolution annuelle des salaires (incluant l'inflation)	2,75%	(*) 2,75%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Age départ à la retraite	62 ans (**)	62
Table de mortalité	INSEE TH/TF 11 13 (actifs) TGH/TGF 2005 (retraités)	INSEE TH/TF 12 14 (actifs) TGH/TGF 2005 (retraités)

(*) Taux d'actualisation différent selon les plans et leur durée correspondante

(**) Tenant compte des nouvelles modalités législatives

L'évolution de l'engagement entre 2016 et 2017 se présente comme suit :

En M€	Engagements calculés	Ecart actuaries différés	Autres éléments	Engagements comptabilisés
31 décembre 2016	104,0	(15,5)	-	88,5
Coûts des services	1,9	-	-	1,9
Intérêts	1,8	-	-	1,8
Paielements	(5,1)	-	-	(5,1)
Ecart actuaries	0,2	(0,2)	-	-
Amortissements	-	0,7	-	0,7
Autres éléments	0,1	0,1	(0,2)	-
31 décembre 2017	102,9	(14,9)	(0,2)	87,8

Les écarts liés à des changements d'hypothèses constituent des gains ou pertes actuariels. La société a décidé d'appliquer la méthode 1 de la Recommandation ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013 qui maintient les options de l'ancienne recommandation CNC n° 2003-R.01.

La société reconnaît ainsi une partie de ses écarts actuariels en résultat selon la méthode dite du corridor. Selon cette approche, les écarts actuariels résultant de l'évolution des hypothèses entre deux évaluations sont différés, à l'exception d'une fraction qui est comptabilisée en produits ou charges si les écarts actuariels cumulés non comptabilisés en résultat à la fin de l'exercice excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation au titre des engagements de retraite. La fraction des écarts actuariels à comptabiliser est l'excédent, déterminé ci-dessus divisé par la durée d'activité moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant de ces engagements de retraite.

Provisions grand arrêt

La provision pour grosses réparations concerne les arrêts pour entretien de l'unité PZ4A concernant le site chimique. Cette provision est constituée de façon linéaire jusqu'à la date de l'entretien effectif probable.

Provision perte de change

Une provision pour perte de change a été constituée pour la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours en vigueur au 31 décembre 2017.

b) Provision pour dépréciation

Elle concerne les stocks de pièces de rechange à rotation lente. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Nous avons procédé à la valorisation des dettes et créances en monnaies étrangères aux cours interbancaires de la dernière bourse du 31 décembre 2017. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque en totalité. Le montant des écarts de conversion Actif et Passif qui figurent au bilan découle de ce calcul.

La ventilation par échéance des créances (- 1 an, + 1 an) et dettes (- 1 an, + 1 an à 5 ans au plus, + 5 ans) figure en tableau des échéances.

3.6. Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Entreprises liées : Sont considérées comme entreprises liées, toutes les sociétés du groupe INEOS.

Le tableau sur les entreprises liées donne :

- a) le montant des créances et dettes concernant les entreprises liées.
- b) le montant des effets à recevoir et des effets à payer.

3.7 Eléments fongibles de l'actif circulant

Les stocks de pièces de rechange à caractère non immobilisable sont valorisés au PMP.

3.8 Quotas d'émissions de CO2

L'Etat a attribué gratuitement pour la première fois en 2013, sous réserve de restitution, des quotas d'émission de gaz à effet de serre à Ineos Chemicals Lavera selon le dispositif juridique défini par la directive européenne 2003/87/CE modifiée par la directive 2004/101/CE.

Depuis le 1^{er} Janvier 2013, l'Union Européenne est rentrée dans le 3^{ème} plan d'allocation des quotas (ETS3), qui définit des nouvelles modalités d'allocation des quotas CO2 pour la période de 2013 à 2020 avec de nouveaux objectifs d'émission revus à la baisse.

Les quotas sont comptabilisés en stocks à l'actif du bilan à la valeur d'acquisition. Les quotas alloués gratuitement ont donc une valeur nulle et font l'objet d'un suivi extracomptable. Si le nombre de quotas disponibles à la fin de l'exercice est inférieur à la quantité devant être restituée une charge à payer est constatée pour le nombre de quotas manquant. Cette charge est valorisée au prix de marché à la clôture. Suivant la finalité des quotas en stocks, deux méthodes de comptabilisation sont proposées : la méthode de production ou la méthode de négoce.

- **Modèle de production :**

Les consommations sont enregistrées dans le coût de production. C'est le modèle suivi par la Société.

- **Modèle de négoce :**

Le montant des quotas consommés et le produit de la vente sont enregistrés en résultat d'exploitation.

La situation théorique des quotas de CO2 est la suivante au 31 Décembre 2017 :

<i>En tonnes</i>	Quotas de CO2 au 31.12.2016	2017 quotas alloués	2017 quotas achetés /vendus	2017 quotas consommés	Quotas de CO2 au 31.12.2017
ICL	22 801	22 058	- 17 652	- 52 406	- 25 199

3.9 Compte personnel de formation (ancien DIF)

Au 1er janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF). Le CPF est désormais rattaché à la personne et non plus au contrat de travail. La Société n'ayant pas signé d'accord d'entreprise triennal requérant une gestion en interne du CPF, les frais des formations réalisées dans le cadre du CPF et une partie de la rémunération des salariés concernés sont pris en charge par les OPCA auprès desquels la contribution de 1 % a été versée.

4. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

4.1 Engagements financiers

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles	Principales caractéristiques	31/12/2016 (M€)	31/12/2017 (M€)
Instruments financiers conclus en vue de la réception ou de la livraison d'un élément non financier (contrats « own use »)	Contrats d'approvisionnement en matières premières (électricité, énergie, utilités...) caractérisés par des engagements de quantités valorisés sur base de formules de prix indexées	-	-
Soumissions générales cautionnées	Douanes de Marseille au titre de crédit d'enlèvement,	0.9	0.9
Soumissions générales cautionnées	Caution Seveso	0.5	0.6

4.2 Rémunération du dirigeant

L'information relative au montant global de la rémunération des membres des organes d'administration n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

4.3 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2016	Affectation	Résultat 2017	Autres	31/12/2017
Capital social	53 399 572	-	-	-	53 399 572
Prime d'émission	95 865 643	-	-	-	95 865 643
Réserve légale	1 808 962	46 798	-	-	1 855 760
Autres réserves	-	-	-	-	-
Report à nouveau	26 617 138	889 158	-	-	27 506 296
Résultat de l'exercice	935 956	(935 956)	(195 695)	-	(195 695)
Total capitaux propres	178 627 271	-	(195 695)	-	178 431 576
Subventions d'investissem	-	-	-	-	-
Total capitaux propres avec subvention d'investissement	178 627 271	-	(195 695)	-	178 431 576

5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

6. COMPLEMENT D'INFORMATIONS

6.1 Produits à recevoir K€

Les produits à recevoir concernent les postes suivants :

• Clients factures à établir	8 108
• Etat : crédit d'impôt	118
• Avoirs à recevoir	20
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	8 246

6.2 Charges à payer K€

Elles concernent les comptes suivants :

• Clients créditeurs	135
• Fournisseurs d'exploitation factures non parvenues	10 402
• Fournisseurs immobilisations fact non parvenues	1 203
• Personnel - CP, primes, intéressement	5 013
• Organismes sociaux - Charges sociales et assimilées	2 351
• Etat - Autres taxes	66

TOTAL CHARGES A PAYER 19 170

6.3 Charges et produits constatés d'avance K€

Charges d'exploitation 245

6.4 Décomposition de la charge d'impôt 2017

La charge d'impôt 2017 se décompose comme suit :

- 540 k€ lié à la provision pour le contrôle fiscal dont a fait objet la Société et portant sur les exercices 2014, 2015 et 2016.

Ci-dessous le suivi des actifs et passifs d'impôts différés :

	31/12/2016	31/12/2017	Variations
Pertes reportables	178	1 408	1 230
Différences temporaires			
- Organic	54	66	12
- Effort construction	53	57	4
- Restructuring BOC	28	-	(28)
- Retraites (hors médailles ICL)	87 309	86 613	(696)
- Provision contrôle Urssaf 2011 - 2013	71	-	(71)
- Stocks	(543)	(1 062)	(519)
Total différences temporaires	86 972	85 674	(1 298)
Total pertes reportables et différences temporaires	87 150	87 082	(68)
Effet d'impôt LT	25 250	22 372	(23)
Effet d'impôt CT	(116)	(323)	(8)
Total effet d'impôt	25 134	22 049	(30)

6.5 Composition du capital social

Le capital social est de 53 399 572 €.

Il est constitué de 53 399 572 actions de 1 € chacune entièrement libérées et détenues par Ineos Investments International Limited.

6.6 Chiffres d'affaires hors T.V.A.

Le chiffre d'affaires publié ci-dessous est égal au montant des services facturés principalement le façonnage et prestations de service crédités au compte 70 conformément aux contenus définis par le Plan Comptable Général.

	2016 en K€			2017 en K€		
	France	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Produits	-	-	-	-	-	-
Services	52 493	53 657	106 150	60 497	57 610	118 107
Total	52 493	53 657	106 150	60 497	57 610	118 107

6.7 Effectifs moyens 2017

Salariés	
Cadres	54
Agents de maîtrise et techniciens	113
Employés/ouvriers	15
TOTAL	182

6.8 Détail du résultat exceptionnel K€

Détail	31/12/2017
Variation des provisions	(86)
Majoration contrôle URSSAF	(21)
Total résultat exceptionnel	(107)

6.9 Détail des reprises de provisions K€

Détail	31/12/2017		Total des reprises
	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	
Provision perte de change			-
Provisions pour litiges		314	314
Provisions pour pensions, obligations similaires	5 083	-	5 083
Provisions pour restructuration	2	25	27
Provision grand arrêt	754		754
Total des reprises	5 839	339	6 178

6.10 Tableau des filiales et des participations

Ineos Chemicals Lavera SAS détient des parts dans :

- GIE Gexaro dont l'activité est l'extraction de benzène. Ce GIE est détenu à 50% par Ineos Chemicals Lavera SAS et 50% par Total Petrochemicals. Le montant de la participation d'ICL est 900K€.
- La SCI Khariessa dont l'objet est l'exploitation d'un immeuble "Villa Khariessa" situé à Martigues. Cette SCI est détenue à 9.1 % par Ineos Chemicals Lavera SAS pour une valeur de 18K€.

6.11 Crédit d'Impôt pour la Compétitive et l'Emploi (CICE)

La Société a comptabilisé dans ses comptes au 31 décembre 2017 un CICE de 118 k€ correspondant à 7% de la masse salariale éligible de l'exercice, à l'exclusion des rémunérations encourues en 2017 mais versées en 2018 (congrés payés, RTT, primes...) qui n'ont pas donné lieu à produit à recevoir comme le propose la Compagnie Nationale des Commissaires en Comptes dans son avis de mai 2013, en raison des incertitudes pesant sur la détermination de son montant.

Le CICE a été enregistré en réduction des charges sociales, comme l'autorise la note de l'Autorité des Normes Comptables de février 2013.

Le CICE 2017 n'a pas pu être imputé sur l'impôt 2017. Un solde de CICE 2014 d'un montant de 84 k€, le CICE 2015 d'un montant de 117 k€ et le CICE 2016 d'un montant de 80 K€ restent à imputer sur les impôts futurs.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est basé sur les salaires de l'année civile, et ne pourra être imputé que sur l'impôt dû au moment de la liquidation. Ce Crédit d'Impôt n'étant pas préfinancé auprès d'un établissement de crédit et ne pouvant être encaissé au plus tôt que lors de la liquidation, nous n'avons pas encore à ce stade à rendre compte de son utilisation dans nos comptes annuels. Celle-ci fera l'objet ultérieurement du processus de concertation prévu par la Loi de Sécurisation de l'Emploi avec le Comité d'Entreprise, avant le premier juillet de chaque année.

7. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

INEOS CHEMICALS FRANCE HOLDING LTD

Hawkslease Chapel lane

Lyndhurst Hampshire S043 7FG

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	932 763		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	566 659		
Terrains	6 921 924		
Dont composants			
Constructions sur sol propre	3 082 485		191 723
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.	9 415 282		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	100 512 894		10 585 997
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	692 501		
Emballages récupérables et divers			
Immobilsations corporelles en cours	10 847 858		4 079 451
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	131 472 944		14 857 171
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	918 294		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 069 411		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4 987 704		
TOTAL GENERAL	137 960 070		14 857 171

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			932 763	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			566 659	
Terrains			6 921 924	
Constructions sur sol propre			3.274 207	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.			9 415 282	
Installations techn.,matériel et outillages ind.			111 098 891	
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			692 501	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	9 763 793		5 163 516	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 763 793		136 566 321	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			918 294	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		235 029	3 834 382	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		235 029	4 752 675	
TOTAL GENERAL	9 763 793	235 029	142 818 419	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT	932 763			932 763
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	543 427	8 200		551 626
Terrains	1 343 622	70 201		1 413 823
Constructions sur sol propre	2 788 508	52 120		2 840 627
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.	6 846 154	535 217		7 381 371
Installations techniques, matériel et outillage industriels	82 574 697	4 414 898		86 989 595
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	688 313	2 094		690 407
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	94 241 293	5 074 529		99 315 822
TOTAL GENERAL	95 717 482	5 082 729		100 800 211

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	

FRAIS ETBL
AUT. INC.

Terrains
Construct.
- sol propre
- sol autrui
- installations
Install. Tech.
Install. Gén.
Mat. Transp.
Mat bureau
Embal récup.

CORPOREL.

Acquis. titre				
TOTAL				

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
---	------------------	--------------	-----------	----------------

Frais d'émission d'emprunts à étaler
Primes de remboursement des obligations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	491 551	417 229	313 556	595 224
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		195		195
Provisions pour pensions, obligations similaires	88 406 844	4 495 504	5 083 215	87 819 133
Provisions pour impôts		539 794		539 794
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.	3 520 829	3 063 182	754 211	5 829 800
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	27 711		27 711	
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	92 446 934	8 515 904	6 178 692	94 784 147
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 543 212		481 351	1 061 861
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	1 543 212		481 351	1 061 861
TOTAL GENERAL	93 990 147	8 515 904	6 660 043	95 846 008
Dotations et reprises d'exploitation		7 864 711	6 632 333	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		651 193	27 711	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 834 382		3 834 382
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	21 605 939	21 605 939	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 544	1 544	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	117 510	117 510	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 643 561	2 643 561	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	234 266 344	234 266 344	
Débiteurs divers	21 817	21 817	
Charges constatées d'avance	244 744	244 744	
TOTAL GENERAL	262 735 840	258 901 459	3 834 382

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice 235 029

Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 099 471	19 099 471		
Personnel et comptes rattachés	5 018 740	5 018 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 675 304	2 675 304		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	726 355	726 355		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	195 502	195 502		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 202 577	1 202 577		
Groupe et associés				
Autres dettes	792 911	792 911		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	29 710 861	29 710 861		

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
ACTIF IMMOBILISE			
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations		918 294	
Créances rattachées à des participations		3 834 382	
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		19 378 526	
Autres créances		234 266 344	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 042 770	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
---------------------------------------	-------

Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	178 627 271
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	178 627 271

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
--------------------------------	----------	---------

Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		935 956
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations	935 956	
Résultat de l'exercice	195 695	

SOLDE	195 695
--------------	----------------

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
--------------------------------------	-------

Capitaux propres avant répartition	178 431 576
------------------------------------	-------------

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute	Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid. encaiss.	Val. nette	Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
GEXARO		50	900 000		8 189 919	26 040 273
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

INEOS CHEMICALS LAVERA SAS

**Société par Actions Simplifiée
au capital de 53 399 572 Euros**

**Siège social : Avenue de la Bienfaisance – BP 6 - 13117 LAVERA
RCS AIX EN PROVENCE 490 702 800**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit et le vingt-neuf Juin à 9 heures 30,
L'associé unique de INEOS Chemicals Lavera SAS, la société INEOS Chemicals France Holdings Limited

représentée par Monsieur Eric BRAVARD, en vertu d'un pouvoir,
propriétaire des 53 399 572 actions composant le capital social de INEOS Chemicals Lavera SAS, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Approbation des comptes et de l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Quitus de gestion au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat,
- Pouvoirs pour les formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance :

- des rapports du Président et du Commissaire aux Comptes sur l'activité et les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,

approuve ces rapports et les opérations qui y sont relatées dans leur intégralité ainsi que le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un résultat déficitaire de 195 694 Euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.



Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017 qui s'élève à (195 694) euros de la façon suivante : au report à nouveau.

L'Associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte du fait que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élève à 0 euros.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente réunion, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.



Pour l'Associé Unique
INEOS Chemicals France Holdings Limited
Eric BRAVARD

